

Réf: Dossier 457206

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MARIE CATHY » en abrégé «
G.S.M.C. »

Siège ABIDJAN VILLAGE ANYAMA ADJAME NON LOIN
DU CARREFOUR COULIBALY, Lot 6049 ET 6051, Ilot 762

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MARIE CATHY
» en abrégé « G.S.M.C. »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire ainsi qu'à l'Étranger: ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION SCOLAIRE POUR LE 1er et 2nd CYCLE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN VILLAGE ANYAMA ADJAME NON LOIN
DU CARREFOUR COULIBALY, Lot 6049 ET 6051, Ilot 762

Dirigeant(s) Mme DIOMANDE GOHLOU MARIE DESIREE

LAETITIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05824 du 04/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73258/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

